



HAL
open science

Licence Sciences du langage (L3)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage (L3). 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036212

HAL Id: hceres-02036212

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036212v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000693

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La licence de Sciences du langage est réduite à la troisième année ; elle s'adresse aux étudiants, titulaires d'un niveau Bac+2 d'Arts, lettres et langues ou d'autres domaines après validation d'acquis, qui souhaitent se spécialiser en fin de licence par un enseignement tant théorique que méthodologique. La licence propose une formation spécialisée et large sur le fonctionnement du langage et des langues. Elle s'intéresse aux disciplines de linguistique générale telles que la syntaxe, la morphologie, la sémantique, aux disciplines de contact telles que la psycholinguistique et intègre également des compléments disciplinaires, enseignements de langue ou encore d'informatique.

La licence propose trois parcours associés à trois orientations professionnelles, 1) le parcours Langue, langage et enseignement qui s'adresse à un public large concerné par les métiers de l'enseignement ou de la rééducation du langage ; 2) le parcours Linguistique française et linguistique générale qui s'adresse à un public plus varié qui rencontre le langage dans des métiers en lien avec la communication ; 3) le parcours Français langue étrangère destiné aux étudiants désireux d'enseigner le français à des apprenants étrangers.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	2006 : 98 2009 : 56
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	78 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	50 %
% d'insertion professionnelle	12 %



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence 3 de Sciences du langage propose une formation solide et large qui l'ouvre à une gamme de débouchés professionnels vaste en fonction du parcours sélectionné. Les compétences disciplinaires sont efficacement complétées par des compétences additionnelles et transversales qui introduisent des débouchés complémentaires, notamment dans le domaine de l'industrie de la langue. L'équipe pédagogique parvient ainsi à compléter efficacement le dispositif offert par l'établissement à ses différentes formations.

La formation est répartie de façon équilibrée entre TD et CM, la validation est assurée sous la forme d'un contrôle continu, également offert aux étudiants salariés moyennant des aménagements si nécessaire. Le suivi d'un double cursus, fréquemment sollicité par les étudiants pour cette troisième année, est favorisé par la formation. Les étudiants peuvent ainsi poursuivre, s'ils le souhaitent, leur formation initiale tout en trouvant une spécialité.

Cette solide formation, parfaitement insérée dans l'offre de formation de l'établissement, repose sur un dispositif pédagogique adapté à sa spécificité de fin de formation de licence en permettant par exemple aux étudiants de suivre des cours de mise à niveau lorsqu'ils viennent de formations autres que ALL. Chaque parcours reçoit un responsable qui assume le rôle de référent auprès des étudiants. Le département organise des informations régulières pour promouvoir la formation et orienter les étudiants vers les masters disponibles dans l'offre de formation. Les contacts pris avec des professionnels sont de nature à favoriser l'insertion des jeunes diplômés de l'université, à valoriser la formation et à en accroître la visibilité.

- Points forts :

- Les choix pédagogiques sont justifiés et argumentés, ils définissent des parcours cohérents et adaptés aux doubles cursus. Ils reposent sur une politique de mutualisation efficacement mise en œuvre.
- L'aide à la réussite des étudiants est favorisée par la définition de compétences transversales, par la mise en place d'un contrôle continu associé à des épreuves variées et par le suivi pédagogique.
- Des contacts pris avec les entreprises et la participation de professionnels extérieurs à la mention orientent les étudiants pendant et à l'issue de la formation.
- L'hétérogénéité des publics est prise en charge par la possibilité de rattraper des enseignements fondamentaux des années passées grâce à la plateforme MOODLE.
- L'auto-évaluation est opérante, engendrant des actions correctives adaptées et témoignant de la réactivité de l'équipe pédagogique.
- Plusieurs dispositifs d'information relativement classiques, mais éprouvés, permettent de valoriser la formation.

- Points faibles :

- La formation, qui s'appuie essentiellement sur les enquêtes diligentées par l'ORFS, n'effectue pas d'évaluation des enseignements, mais l'annonce sous forme d'un questionnaire futur.
- En dehors du seul parcours « Langue, Langage et Enseignement », la pratique des stages n'est pas intégrée dans la formation.
- Certaines lacunes dans le dossier : concernant l'ouverture internationale, la valorisation des stages et aucune remédiation proposée au taux d'échec du parcours FLE.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, dans le cadre du parcours FLE, de mettre en place des procédures d'accompagnement des étudiants inscrits au CEMU afin de prendre en charge les décrochages : envisager par exemple un suivi systématique, mettre en place des procédures d'évaluation formative, adapter le fonctionnement au statut salarié des étudiants, organiser des réunions régulières rappelant les objectifs et compétences visés par exemple.

Il conviendrait également d'augmenter et de préciser les informations à destination des étudiants intéressés par ce parcours.

La mobilité internationale et le suivi de stages devraient recevoir des modalités de valorisation plus fortes dans la mention.